

Découvrir La Selle-sur-le-Bied et ses environs...

Localisation



U18 PR du Moulin Boyard

Durée : 1h30 – longueur : 5,5 km



Depuis la place de la mairie, franchir le pont sur la Cléry, emprunter le sentier piéton parallèle à la route départementale. ⑤ A hauteur du stade (aire de pique-nique), prendre à gauche en sous-bois le chemin de Montépineux. ⑥ On débouche sur une petite route. Tourner à droite en direction de la route de Courtemaux – Bois-le-Roi sur 200m environ. ⑦ Prendre cette route en direction de Bois-le-Roi, sur 2 km environ. Traverser la D36. ⑧ A hauteur de la stèle en mémoire de l'enseigne de vaisseau André de Monval, tourner à droite sur le chemin rural en direction de la vallée. On quitte le GR® 132. Franchir la Cléry par une passerelle étroite. A droite, subsiste un ancien moulin et sa roue à eau. Daniel spoerry et Eric Dietman y eurent leur atelier. Continuer sur une petite route en direction de la D32. Après environ 300m ⑨ prendre à droite une sente dans un petit bois. Continuer dans la vallée. On suit, mais en sens inverse, le parcours décrit pour le sentier du Marchais Moret. ⑩ En arrivant au groupe scolaire, le longer en laissant sur la gauche la partie montante de la sente de Sologne, et rejoindre la place de la Mairie.

Liaisons : ⑦ Vers le circuit de Courtemaux et Saint-Loup-de-Gonois par le GR® 132. ⑧ Vers le circuit de Griselles par le GR® 132.



U17 PR du Marchais Moret

Durée : 1h00 – longueur : 3,5 km



De la place de la mairie, se diriger vers le groupe scolaire par la sente de Sologne. ① Laisser sur la droite la sente de Sologne et continuer tout droit à flanc de vallée. A hauteur de la station dépuration, ne pas prendre sur la droite la route de service menant à cette installation mais continuer tout droit, en bordure de la prairie, parallèlement à la rivière que l'on aperçoit. ② Après avoir traversé un petit bois, on débouche sur la route communale qui relie le moulin Boyard à la D32. La prendre sur la droite, en montant (prudentiel). Traverser la D32 et continuer à droite sur le chemin rural, d'abord bitumé puis herbeux, qui dessert le hameau des Plantés. On longe l'important lotissement du « Poirier des Fermes ». ③ A la route communale qui relie le bourg au hameau de la Grand'Maison, prendre à gauche sur 50 m, puis à droite sur un chemin rural qui conduit aux hameaux des Soupirons et du Marchais Moret. ④ Prendre à droite la route communale qui longe une grande mare, le « Marchais Moret », et conduit au bourg. Continuer jusqu'à la place de l'Ile de France au centre du village, et franchir le carrefour pour rejoindre la place de la mairie.

Renseignements

Janvier 2015. Tous droits réservés. Photos : Mairie, F. Martel



U19 PR du Moulin de Loince

Durée : 1h15 – longueur : 4,5 km



Depuis la place de la mairie, suivre le parcours du Moulin Boyard jusqu'à la sortie du sous-bois sur le chemin de Montépineux. ⑥ Atteindre la petite route et continuer à gauche vers le fond de la vallée. On arrive à l'ancien moulin de Loince. ⑨ Par le petit pont, franchir la Cléry puis son bief et continuer tout droit en direction de la ferme de Gonois. Croiser la D32 (prudence !) et longer les installations de l'importante usine alimentaire Martinet. ⑩ Appuyer sur la gauche en laissant à droite le hameau de Loince pour parvenir à la D36, la traverser et poursuivre par la petite route communale jusqu'à la route qui relie le bourg au hameau des Soupirons. ⑪ Prendre à gauche en direction du bourg. A hauteur de la salle polyvalente (aire de pique-nique), laisser le terrain de football sur la droite, longer le tennis à gauche. Traverser la D32 et descendre vers la vallée par la sente de Sologne. ⑫ Au groupe scolaire, prendre à gauche en direction de la place de la mairie.

Office de Tourisme

Bureau d'information touristique de Courtenay

Mairie – Place Honoré Combe

45320 Courtenay

② 02 38 97 27 87

□ tourisme@courtenay45.com

Agence de Développement et de Réservation Touristique du Loiret
8 rue d'Escures 45000 Orléans
② 02 38 78 04 04 □ info@tourismeloiret.com
www.tourismeloiret.com

